

Quel avenir pour Cargo Souterrain ? La logistique urbaine ?

Par communiqué de presse du jeudi 24 novembre 2016, l'Association de promotion Cargo sous terrain (CST) (cargosousterrain.ch) salue les débuts du processus législatif fédéral afin de préparer la mise en service d'un système logistique suisse de transports de marchandises automatisé et en sous-sol à partir de 2030.

Ladite loi CST est un prérequis nécessaire à l'acquisition des fonds d'investissement pour la réalisation. L'association de promotion CST a élaboré les business plans adéquats à l'attention des investisseurs. CST devrait se transformer en société anonyme vers le printemps 2017. Des pourparlers en cours visent à assurer le financement de la phase d'autorisation de construire (100 millions de francs) d'ici le milieu de l'année 2017. En parallèle, des discussions sont en cours avec des opérateurs intéressés afin d'exploiter le système CST dans le futur.

CST est constitué de trois éléments:

- le système de tunnels entre les agglomérations et les centres logistiques;
- la City-logistique pour la distribution fine dans les villes;
- une gestion informatisée avancée.

La question qui se pose consiste à trouver les partenaires prêts à financer un tel dispositif sachant que le système ferroviaire suisse offre des avantages difficiles à dépasser. Le premier réside dans le maillage dense des infrastructures existantes; à ce réseau très attractif, nombre d'entreprises ont créé des structures de raccordement efficaces. Le second tient à la vitesse commerciale (prévu actuellement : 30 km/h pour CST, soit mieux que le transport fluvial, mais très en retrait du rail ou de la route).

Cependant, le projet pourrait présenter un intérêt en matière de logistique urbaine. Affaire à suivre.